# AJUSTEMENTS À LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR

(SUIVI DE LA DÉCISION D-2018-160)

#### TABLE DES MATIÈRES

ΙN	TRO	DDUCTION	4
1.	Р	RINCIPES DIRECTEURS	. 4
2.	С	RÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS	. 5
	2.1.	Compression	5
	2.2.	Activité réglementée	10
	2.3.	Activité non réglementée	10
	2.4.	Chargements	10
3.	R	ÉPARTITION DIRECTE DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR 1	1
	3.1.	Taxes municipales	11
	3.2.	Assurances	11
	3.3.	Coûts reliés aux actifs de l'usine LSR	13
4.		ÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX NON DIRECTEMEN TTRIBUABLES À UNE ACTIVITÉ1	
	4.1.	Abolition des ratios d'utilisation	14
	4.2.	Établissement de la quote-part des frais généraux attribuables au client GM GNL e attribuable à l'activité réglementée	
5.		JUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DES COÛTS RELIÉS À L IQUÉFACTION DES VOLUMES ÉVAPORÉS1	
6.	R	ÉSULTATS SOMMAIRES 2	2 1
C	ONC	CLUSION 2	<b>: 2</b>
ΑN	SI	XE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basé ur la projection 4/8 2019 en considérant les ajustement roposés	s

Coûts de l'usine LSR – Répartition des cap par activité	·
Coûts de l'usine LSR – Répartition du coû	t d'utilisation : activité
réglementée et client GM GNL	
ANNEXE 2 – Coûts projetés de l'utilisatio	n de l'usine LSR basés
sur la projection 4/8 2019 selon l'anci	enne méthode
Coûts de l'usine LSR – Répartition du coû	it d'utilisation : activité
réglementée et client GM GNL	
ANNEXE 3 - Liste des actifs de l'usin	ie LSR par activité et
principaux changements à la répartitio	on

#### INTRODUCTION

- Dans sa décision D-2018-160 portant sur un projet d'investissement visant la construction d'un
- 2 bâtiment sur le site de l'usine LSR, la Régie de l'énergie (Régie) « demande au Distributeur de
- déposer, lors du dépôt du dossier tarifaire 2019-2020, un suivi démontrant que le facteur d'utilisation
- 4 répartissant les coûts communs ne pouvant être alloués directement permet un partage équitable des coûts
- 5 du Projet entre les activités réglementées et les activités non réglementées ».
- La préparation de ce suivi a mené Énergir, s.e.c. (Énergir) à étendre sa réflexion à l'ensemble de
- 7 la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR et à identifier des pistes
- 8 d'améliorations permettant de perfectionner la méthode de répartition actuelle pour tous les coûts
- 9 liés à l'usine LSR et non seulement ceux liés aux bâtiments. Les sections qui suivent présentent
- les ajustements proposés par Énergir pour optimiser le recours à la causalité des coûts dans la
- méthode de répartition des coûts liés à l'usine LSR.
- À noter que dans le présent document, le terme « client GM GNL » sera utilisé pour référer à
- 13 l'activité non réglementée.

#### 1. PRINCIPES DIRECTEURS

- Les différents ajustements proposés respectent les principes établis en matière de répartition des
- 15 coûts liés à l'usine LSR, soit :

- Pas d'interfinancement entre les activités réglementées et le client GM GNL;
- Maintien de la causalité des coûts et de l'équité;
- Séparation des fonctions de l'usine LSR;
- L'ensemble des nouveaux investissements et coûts d'opération servant uniquement au
   client GM GNL sont à la charge de ce dernier; et
- Respect du Code de conduite du Distributeur régissant les transactions entre apparentées du groupe corporatif quant aux règles de partage des coûts entre les activités réglementées et non réglementées.
- 24 Énergir s'est également assurée de proposer des ajustements qui permettront de maintenir la
- simplicité et la flexibilité de la méthode en place.

- D'entrée de jeu, Énergir désire mentionner qu'elle ne propose aucune modification à la méthode
- actuelle en ce qui concerne l'allocation directe des coûts à une activité particulière. L'allocation
- 3 directe permet de respecter le lien de causalité des coûts et permet un partage équitable des
- 4 coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL en fonction de l'utilisation de chacune des
- 5 activités.
- 6 Les activités actuelles sont d'ailleurs maintenues (entreposage, liquéfaction 1 et regazéification),
- 7 à l'exception de l'activité liquéfaction 2 qui sera renommée « Activité non réglementée » (section
- 8 2.3). De nouvelles activités ont également été créées afin d'améliorer l'allocation directe des coûts
- 9 aux activités et la répartition entre l'activité réglementée et le client GM GNL (section 2).
- En plus de proposer la création de nouvelles activités, Énergir a revu la répartition des coûts non
- directement attribuables à une activité (frais généraux). Les frais généraux sont actuellement
- alloués à travers les différentes activités en fonction des ratios d'allocation. Énergir propose une
- allocation directe de certains coûts actuellement inclus dans les frais généraux (section 3) et
- 14 l'abolition des ratios d'utilisation pour allouer les frais généraux qui n'auront pu être alloués
- directement (section 4.1). Cette nouvelle méthode de répartition permet d'améliorer le lien de
- causalité des coûts et l'équité entre l'activité réglementée et le client GM GNL. D'ailleurs, la
- 17 proposition de ces ajustements permettra de répondre au suivi demandé par la Régie dans sa
- décision D-2018-160, c'est-à-dire de démontrer que l'utilisation des ratios d'utilisation permet une
- répartition équitable des coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL.

#### 2. CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS

- L'analyse des coûts et des opérations à l'usine LSR a permis d'identifier de nouvelles activités ce
- 21 qui améliore la répartition actuelle des coûts.

#### 2.1. COMPRESSION

- La compression à l'usine LSR permet de capter le gaz naturel sous forme gazeuse
- provenant de différentes sources à l'usine LSR pour le redistribuer au réseau d'Énergir et
- 24 ainsi éviter qu'il ne soit émis à l'atmosphère. La compression nécessite l'utilisation d'actifs
- distincts tels que les compresseurs L200 et L200A et le bâtiment des compresseurs.
- 26 Énergir a été en mesure d'isoler les coûts reliés à la compression. L'investissement pour

le nouveau compresseur, pour lequel une demande d'autorisation a récemment été déposée à la Régie, sera inclus à cette activité<sup>1</sup>.

Actuellement, les coûts reliés à la compression sont inclus dans les coûts non directement attribuables à une activité et sont répartis en fonction des ratios d'utilisation. Ainsi, ils se retrouvent ventilés à travers les différentes activités, plutôt que d'être regroupés et traités isolément. Compte tenu de la nature des activités du client GM GNL, une partie des coûts de compression doit être assumée par ce dernier. Toutefois, l'allocation des coûts de compression en fonction des ratios d'utilisation fait en sorte que le client GM GNL paye une partie des coûts de compression en fonction de son utilisation globale de l'usine LSR plutôt que de payer sa juste part selon son utilisation du compresseur. La création de l'activité de compression permet donc d'améliorer le lien de causalité des coûts et la répartition des coûts de compression entre les deux entités.

L'analyse des coûts de cette activité a permis de conclure que les coûts variables de compression sont marginaux. En conséquence, l'activité de compression ne comprend que des coûts fixes à répartir entre les deux entités.

L'analyse des sources de gaz naturel compressé a permis d'évaluer la capacité de compression à utiliser pour établir le coût unitaire moyen. Celle-ci a été effectuée en fonction de la compilation des données historiques de gaz naturel compressé pour chacune des sources. Le tableau suivant présente ces sources de gaz naturel compressé, la base d'établissement de la capacité pour chacune des sources et la portion attribuable au client GM GNL :

Original: 2019.04.30

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Veuillez vous référer au dossier R-4084-2019.

	Sources de	Tableau 1 gaz naturel co	mpressé	
Sources de gaz naturel compressé		Impact sur l'inventaire de GNL dans les réservoirs <sup>1</sup>	Capacité potentielle de compression	Portion attribuable au client GM GNL
1- Évaporation régulière du GNL des réservoirs	Évaporation du GNL des réservoirs due à l'appoint de chaleur provenant des parois des réservoirs et du mouvement généré par le remplissage et les chargements de GNL à des conditions différentes des conditions du GNL entreposé.	Oui	Total des volumes réels évaporés durant l'année.	Prorata de la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL
2- Gaz naturel provenant du procédé de liquéfaction d train 1	Utilisation de gaz naturel refroidi à la fin du procédé de liquéfaction qui permettra de refroidir davantage le GNL produit.  Ce gaz naturel est retourné à l'aspiration du compresseur, sans transiter par les réservoirs.	Non	En fonction de l'utilisation du train 1 requise pour remplir les réservoirs (en excluant la capacité réservée par le client GM GNL). En moyenne, une journée de liquéfaction produit 64,3 10³m³ de gaz naturel à compresser. Entre 160 et 190 jours sont nécessaires pour remplir les réservoirs, selon la capacité réservée par le client GM GNL².	Prorata selon l'utilisation réelle du train 1 par le client GM GNL
3- Gaz naturel provenant de démarrages e des arrêts du procédé de liquéfaction d train 2	maître d'achat-vente de gaz naturel d'évaporation. Ce gaz naturel est retourné à	Non	Total des volumes réels compressés durant l'année.	Nulle. Énergir rachète le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.
4- Gaz naturel provenant de chargements des camions citernes	Les citernes se doivent d'évacuer le gaz naturel, à l'état gazeux, présent dans la citerne afin de permettre au GNL d'être chargé. Le gaz naturel issu des chargements retourne à l'usine LSR à l'aspiration du compresseur en transitant par les réservoirs, mais sans générer d'impact sur les inventaires de GNL. Énergir souhaite racheter ce gaz naturel.	Non	Total des volumes réels compressés durant l'année.	Nulle. Énergir souhaite racheter le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Se référer à la section 5 pour le traitement des coûts de reliquéfaction des volumes d'évaporation. <sup>2</sup> Équivalent à une capacité potentielle entre 10 288 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> et 12 217 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>.

La capacité potentielle de compression est utilisée pour établir le coût unitaire moyen de cette activité puisque les coûts fixes de compression ne sont pas directement liés aux volumes réels compressés. Bien que la capacité quotidienne de compression ramenée sur une base annuelle soit plus élevée que la capacité potentielle utilisée pour établir le coût moyen unitaire, Énergir est d'avis qu'il serait inapproprié d'utiliser la capacité annuelle puisque le volume pouvant être compressé est plutôt lié au moment où le train de liquéfaction 1 est en fonction. Puisque le train de liquéfaction 1 ne fonctionne pas tous les jours de l'année, l'utilisation de la capacité annuelle de compression ferait en sorte que la capacité utilisée pour établir le coût unitaire moyen de l'activité serait surévaluée.

Par ailleurs, l'utilisation de la capacité potentielle est en cohérence avec la méthode de répartition des coûts fixes de l'activité de liquéfaction 1 où la capacité potentielle de liquéfaction est utilisée pour établir le coût moyen unitaire de cette même activité. En conséquence, Énergir est d'avis que la capacité potentielle de compression est une meilleure base pour établir le coût unitaire moyen de cette activité. La capacité potentielle de compression de l'usine LSR est donc utilisée pour établir le coût moyen de compression.

Ainsi, Énergir a établi la capacité potentielle de compression en fonction de la formule suivante :

#### Maximum entre:

- (i) le volume total réel compressé par le compresseur; et
- (ii) la somme de :
  - a. la compression générée par la liquéfaction du train 1 d'une quantité équivalente à la capacité totale des réservoirs, mais excluant la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL (source 2),
  - b. du gaz naturel compressé généré par l'évaporation régulière du GNL des réservoirs (source 1); et
  - c. du gaz naturel compressé généré par les activités du client GM GNL (sources 3 et 4).

La part des coûts attribués au client GM GNL est fonction de son besoin annuel compressé par rapport à la capacité potentielle de compression. Le besoin annuel de

3 4 5

1

2

6

7 8

9

10

11

12

13

14

15

compression du client GM GNL est fonction de la capacité d'entreposage qu'il réserve en ce qui concerne le gaz naturel d'évaporation régulière et de son utilisation réelle du train de liquéfaction 1. Cette façon de faire permet de respecter le lien de causalité des coûts, le client GM GNL assume ainsi la totalité des coûts fixes qui lui reviennent. Elle permet également d'établir une méthode de répartition équitable et cohérente avec la méthodologie actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR.

Le tableau 2 ci-dessous résume la méthode de répartition des coûts reliés à la compression entre l'activité réglementée et le client GM GNL :

Méthode de ré	Tableau 2 Méthode de répartition des coûts reliés à la compression											
Composition des frais de compression	Base de calcul du coût unitaire moyen	Quote-part attribuable au client GM GNL										
Coûts alloués en fonction de l'allocation directe :  • Amortissement  • Rendement et impôt  • Coûts électriques  • Assurances  • Autres frais (entretien, matériaux et pièces, etc.)	Capacité potentielle compression :  Maximum entre : (i) volume total réel compressé par le compresseur; (ii) somme de :  a. la compression générée par la liquéfaction du train 1 d'une quantité équivalente à la capacité totale des réservoirs, mais excluant la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL (source 2)	a. Prorata selon l'utilisation réelle du train de liquéfaction 1										
	b. gaz naturel compressé généré par l'évaporation régulière du GNL des réservoirs (source 1)	b. Prorata de sa capacité d'entreposage réservée										
	c. gaz naturel compressé généré par les activités du client GM GNL (sources 3 et 4)	c. Nulle. Énergir racheter (source 3) et souhaite racheter (source 4) le gaz au point de réception qui est en amont du compresseur.										

Pour évaluer les volumes de gaz naturel associés à chacune des sources de compression, Énergir utilise actuellement des données historiques. Il est prévu que plusieurs compteurs soient raccordés ou installés à différents points de l'usine LSR afin qu'Énergir soit en mesure d'effectuer un bilan complet et précis des sources d'évaporation. En attendant que l'installation des instruments de mesure soit terminée, Énergir se basera sur les données historiques compilées et provenant du suivi quotidien des niveaux d'inventaire de GNL.

#### 2.2. ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

La création de cette activité permet d'allouer des coûts qui ne devraient pas être partagés entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Les coûts qui sont alloués à cette activité sont causés uniquement par l'activité réglementée et sont donc 100% à la charge de cette dernière. Veuillez vous référer à la colonne 11 du tableau 4 de l'annexe 1 pour obtenir le détail des coûts inclus à cette activité.

#### 2.3. ACTIVITÉ NON RÉGLEMENTÉE

Cette activité a pour objectif d'attribuer directement des coûts au client GM GNL. Cette activité, anciennement nommée « liquéfaction 2 », est renommée « Activité non réglementée » pour mieux identifier l'objectif de l'activité puisque les coûts alloués à cette activité ne sont pas uniquement relatifs au liquéfacteur 2. Les coûts qui sont alloués directement à cette activité sont causés uniquement par l'activité non réglementée et sont donc 100% à la charge du client GM GNL. Veuillez vous référer à la colonne 12 du tableau 4 de l'annexe 1 pour obtenir le détail des coûts inclus à cette activité.

#### 2.4. CHARGEMENTS

L'usine LSR dénombre trois quais de chargements, dont deux appartiennent au client GM GNL (les quais 1 et 2) et un appartient à l'activité réglementée (le quai 0). Dans le cadre de ses activités, le client GM GNL utilise les quais 1 et 2 et il assume directement les coûts relatifs à ces deux quais.

En conséquence, l'activité chargements inclut uniquement les coûts reliés au quai 0. La création de cette activité permet donc d'isoler les coûts relatifs au quai 0 et permettra d'allouer adéquatement la quote-part des coûts du quai 0 attribuable au client GM GNL advenant qu'il utilise cette activité.

La capacité de chargements du quai 0 est utilisée pour établir le coût unitaire moyen de cette activité. Si le client GM GNL utilise le quai 0, la part des coûts qui lui est attribuée est calculée en fonction de sa demande de chargements par rapport à la capacité de chargements. Cette façon de faire permet de respecter le lien de causalité et Énergir s'assure que le client GM GNL assume la totalité des coûts qui lui revient.

#### 3. RÉPARTITION DIRECTE DES COÛTS LIÉS À L'USINE LSR

- 1 Comme expliqué précédemment, la répartition directe demeure l'approche privilégiée pour
- 2 répartir les coûts entre les activités. Bien évidemment, certains coûts qui étaient auparavant
- 3 alloués en fonction des ratios d'utilisation peuvent être alloués directement dans les nouvelles
- 4 activités créées.

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20 21

22

23

24

25

26

- 5 Par ailleurs, Énergir a passé en revue chacun des types de coûts liés à l'usine LSR pour améliorer
- et préciser l'allocation directe des coûts entre les activités. Énergir propose certaines
- 7 modifications en ce qui concerne l'allocation des taxes municipales, des assurances et des coûts
- 8 relatifs aux actifs de l'usine LSR.

#### 3.1. TAXES MUNICIPALES

Dans sa décision D-2014-032, la Régie retenait la proposition d'allocation des coûts reliés aux taxes municipales selon l'allocation directe². Toutefois, les taxes municipales sont actuellement réparties entre les activités en fonction des ratios d'utilisation. Pour allouer les taxes municipales selon le principe de l'allocation directe, Énergir a analysé la composition du compte de taxes municipales pour déterminer la valeur à répartir entre chaque activité. La valeur du rôle foncier est fonction du terrain et des bâtiments de l'usine LSR. En conséquence, Énergir a alloué les taxes à chaque activité selon la proportion de la superficie des bâtiments et du terrain utilisée par ceux-ci. Énergir a ensuite évalué la superficie du terrain associée aux espaces vacants qui ne sont pas occupés par des bâtiments ou des équipements. Cette superficie est allouée en totalité à l'activité réglementée puisque le client GM GNL n'utilise pas ces espaces vacants.

Cette façon de faire permet d'allouer de façon directe le coût des taxes municipales entre les activités.

#### 3.2. ASSURANCES

#### Assurances reliées au client GM GNL

La répartition des assurances biens et responsabilité civile relatives au client GM GNL est effectuée sur la base de la valeur assurable et du risque relié au client GM GNL. Ainsi, la facture d'assurance (biens et responsabilité civile) relative au liquéfacteur 2, fait l'objet d'une allocation directe à l'activité non réglementée. Énergir ne propose pas de

Original: 2019.04.30

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Décision D-2014-032, p.19, paragraphe 51.

modification à cette allocation puisqu'elle respecte la causalité des coûts et le principe voulant que les coûts d'opération servant uniquement au client GM GNL soient à la charge de ce dernier.

#### Assurances reliées à l'activité réglementée

 La portion résiduelle de la facture d'assurances de l'usine LSR, excluant celle relative au client GM GNL, est actuellement répartie entre les activités en fonction de la valeur nette des actifs en ce qui concerne la prime d'assurance biens et en fonction de l'utilisation réelle des activités en ce qui concerne la prime d'assurance responsabilité civile.

Énergir propose de modifier la répartition actuelle de la prime d'assurance biens en fonction de la valeur de remplacement de chacun des actifs. Cette allocation permet de mieux répartir le coût de l'assurance entre les différentes activités puisque la valeur de remplacement est la valeur utilisée par l'assureur pour déterminer cette prime.

En ce qui concerne la prime d'assurance responsabilité civile, l'allocation en fonction de l'utilisation réelle des activités fait en sorte que le client GM GNL paye une partie de l'assurance responsabilité civile relative à l'activité réglementée alors qu'il paye déjà cette prime d'assurance, comme expliqué précédemment. En conséquence, pour éviter que le client GM GNL ne paye en double une partie de cette prime d'assurance, Énergir propose de modifier l'allocation basée sur l'utilisation réelle par une allocation directe à l'activité réglementée. De cette façon, l'activité réglementée sera la seule à payer sa prime d'assurance responsabilité civile. L'assurance responsabilité civile permet de protéger Énergir en cas de dommages matériels ou corporels causés à un tiers. Énergir propose une allocation directe à l'activité réglementée puisque cette prime est davantage liée au risque de l'entreprise qu'à ses diverses activités.

Chaque entité paye ainsi sa juste part de l'assurance responsabilité civile puisque la part de cette prime d'assurance relative à chaque entité est allouée directement à chacune d'elle.

Ces modifications à l'allocation des primes d'assurances biens et responsabilité civile permettent de mieux respecter la causalité des coûts.

#### 3.3. COÛTS RELIÉS AUX ACTIFS DE L'USINE LSR

1

2

3

4

5

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

Les coûts reliés aux actifs de l'usine LSR comprennent l'amortissement, le rendement et l'impôt relié au rendement. Énergir a analysé la composition des actifs et la répartition actuelle des coûts afférents entre les activités pour préciser l'allocation actuelle de ces coûts. L'annexe 3 présente la répartition des actifs en fonction des activités et les principaux changements à la répartition des coûts proposée par Énergir.

## 4. RÉPARTITION DES FRAIS GÉNÉRAUX NON DIRECTEMENT ATTRIBUABLES À UNE ACTIVITÉ

- Comme expliqué précédemment, une analyse détaillée des coûts a permis de reclasser de façon plus précise certains coûts à travers les activités existantes et les nouvelles activités selon le principe de l'allocation directe. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'une partie des frais généraux ne peut être allouée directement.
- Les frais généraux non directement attribuables à une activité sont principalement constitués des éléments suivants :
  - salaires et avantages sociaux;
  - autres frais généraux :
    - amortissement, rendement et impôts relatifs aux actifs qui ne peuvent être directement attribués à une activité (bâtiment principal, mobilier, atelier, système de contrôle des opérations, système de surveillance, etc.);
    - services professionnels, services d'entretien et matériaux et pièces qui ne peuvent être directement attribués à une activité;
    - o frais de sous-traitance et autres frais.

Les frais généraux sont actuellement répartis en fonction des ratios d'utilisation. Énergir a analysé la composition des frais généraux et leur lien de causalité afin de s'assurer que la méthode de répartition selon les ratios d'utilisation permettait toujours une répartition équitable des coûts entre l'activité réglementée et le client GM GNL et ainsi répondre au suivi de la Régie, comme mentionné précédemment.

#### 4.1. ABOLITION DES RATIOS D'UTILISATION

La construction d'un second train de liquéfaction par GM GNL sur le site de l'usine LSR a permis l'optimisation des ressources et ouvert la porte à de nouvelles possibilités de gestion opérationnelle des actifs de l'usine. La méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR n'est cependant pas conçue pour répondre à ces nouvelles opportunités, encore impensables il y a quelques années, comme l'absence totale de liquéfaction par le train 1 au cours d'une année. Énergir a d'ailleurs été contrainte dans son rapport annuel 2018, d'apporter certains ajustements aux données de base permettant le calcul de la répartition des coûts de l'usine LSR pour répondre à ce genre de situations<sup>3</sup>.

Afin de s'assurer que les ratios d'utilisation permettaient de maintenir une répartition équitable des frais généraux en toutes circonstances, Énergir a tout d'abord analysé l'interrelation entre les ratios d'utilisation et la répartition des frais généraux. La répartition des frais généraux non directement attribuables à une activité à l'aide des ratios d'utilisation génère une interdépendance entre les activités. En effet, l'ajout d'une journée d'utilisation à une activité a non seulement un impact à la hausse sur le ratio d'utilisation de cette activité, mais a également un impact à la baisse sur les ratios d'utilisation de toutes les autres activités.

Cette interdépendance entre les activités fait en sorte que le client GM GNL (ou l'activité réglementée) pourrait utiliser l'usine LSR de la même façon durant deux années consécutives et ne pas payer la même part des frais généraux au cours de ces deux années si le niveau d'utilisation de l'activité réglementée (ou du client GM GNL) n'est pas le même au cours de ces deux années.

De plus, l'utilisation des ratios d'utilisation génère une iniquité dans le partage des coûts dans le cas où le ratio d'utilisation d'une activité est de 0 %. En effet, dans cette situation, aucuns frais généraux ne seront portés à cette activité alors que ces frais supportent l'activité qu'elle soit utilisée ou non. Cette situation s'est d'ailleurs produite au cours de l'exercice 2018. Le train de liquéfaction 1 n'ayant pas été utilisé au cours de cet exercice, le ratio d'utilisation de cette activité aurait été de 0% si Énergir n'avait pas procédé à un ajustement. Cet ajustement a permis de neutraliser l'impact sur le client GM GNL de

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dossier R-4079-2018, pièce B-0080, Énergir-12, Document 10, section 2

l'utilisation du train de liquéfaction 2 pour les besoins d'Énergir<sup>4</sup> et ainsi corriger l'iniquité créée par les ratios d'utilisation.

Ensuite, Énergir a analysé la performance du train de liquéfaction 2 par rapport à la performance du train de liquéfaction 1. La capacité de production journalière du train de liquéfaction 2 est nettement supérieure à celle du train de liquéfaction 1. Toutefois, cette différence de capacité n'est pas prise en compte dans le calcul des ratios d'utilisation. À production égale, cette différence de capacité peut créer une certaine iniquité dans le partage des coûts en fonction des ratios d'utilisation.

Enfin, les activités de liquéfaction 1 et 2 et l'activité de regazéification peuvent se voir attribuer une journée entière de production, et ce, même si la production de l'activité ne dure que quelques heures.

Pour les raisons énumérées ci-dessus, Énergir est d'avis que l'utilisation des ratios d'utilisation pour répartir les frais généraux ne permet plus un partage équitable de ces frais entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Pour cette raison, Énergir propose d'abolir les ratios d'utilisation et de créer une nouvelle activité pour isoler les frais généraux permettant de les répartir de façon plus équitable entre l'activité réglementée et le client GM GNL.

### 4.2. ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DES FRAIS GÉNÉRAUX ATTRIBUABLES AU CLIENT **GM GNL** ET CELLE ATTRIBUABLE À L'ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

Pour établir la quote-part des frais généraux attribuables au client GM GNL et celle attribuable à l'activité réglementée, Énergir a analysé les différentes catégories de frais afin d'établir le lien entre les frais généraux et l'utilisation de l'usine LSR par le client GM GNL et par l'activité réglementée.

#### Salaires et avantages sociaux

Énergir a analysé la composition des salaires et des avantages sociaux.

Pour ce faire, Énergir a analysé les types de postes à l'usine LSR et a établi le nombre minimal d'employés nécessaire pour faire fonctionner les opérations de chaque entité de façon indépendante. À noter que les préposés aux chargements n'ont pas été intégrés aux analyses puisque leur salaire est assumé directement par le client

-

Original: 2019.04.30

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dossier R-4079-2018, pièce B-0052, Énergir-9, Document 5, tableau 3, note 2.

1

Non	Tableau 3 Nombre minimal d'employés requis pour chacune des entités, de façon indépendante											
Types de postes	Principales tâches	Nombre minimal requis pour le client GM GNL	Nombre minimal requis pour l'activité réglementée	Total actuel à l'usine LSR								
Opérateurs	Surveiller et contrôler les activités de liquéfaction, d'entreposage, de regazéification et de compression à la salle de contrôle et visuellement en étant sur le site Surveiller les travaux exécutés par les entrepreneurs Émettre des permis de travail et de circulation	12	12	12								
Mécaniciens et électro- techniciens	Réaliser les entretiens préventifs et correctifs de tous les équipements de l'usine LSR, soit par eux-mêmes ou avec la collaboration de fournisseurs spécialisés externes	2	2	4								
Commis de bureau	Compilation des feuilles de temps Traitement des factures Préparation et analyse de fichiers de suivis	0,75	0,75	1								
Cadres	Planification des formations/maintien des compétences du personnel de l'usine LSR Planification et coordination des entretiens		2,75	4								
TOTAL		17,5	17,5	21								

Cette analyse démontre que la somme du nombre minimal requis d'employés pour chaque entité est supérieure au total d'employés actuels à l'usine LSR. Ce fait s'explique entre autres par les tâches communes aux deux entités qui n'ont pas à être effectuées en double. En conséquence, l'usine LSR profite de synergies et d'économies salariales du fait que les deux entités sont actives à l'usine LSR.

Cette analyse démontre également que peu importe le type de poste, le nombre requis d'employés pour assurer les opérations du client GM GNL correspond au

4

5

6

7

9

nombre d'employés requis pour assurer les opérations de l'activité réglementée. Cette situation s'explique par le fait que le train de liquéfaction 2 appartenant au client GM GNL est davantage en opération que les regazéificateurs et le train de liquéfaction 1 combinés et par le fait que le client GM GNL utilise également l'activité de regazéification.

Les employés de l'usine LSR peuvent travailler sur plus d'une activité à la fois rendant difficile la répartition des salaires par activité. Par exemple, les opérateurs au centre de contrôle des opérations surveillent l'ensemble des activités en même temps et le commis de bureau saisit la feuille de temps d'un opérateur qui a travaillé au centre de contrôle. Afin d'établir les quotes-parts pour chaque entité, Énergir a effectué une analyse du temps requis pour assurer l'ensemble des opérations de l'usine LSR. Ces opérations ont été divisées entre le temps requis :

- (i) pour assurer l'opération des différentes activités pour l'activité réglementée
   (liquéfaction train 1, entreposage, regazéification et compression);
- (ii) pour assurer l'opération des différentes activités pour le client GM GNL (liquéfaction train 2, entreposage, regazéification et compression);
- (iii) pour compléter le plan d'entretien correctif et préventif de tous équipements;
   et
- (iv) pour les tâches administratives.

Énergir a compilé le temps total nécessaire pour compléter chacune des opérations requises pour le client GM GNL, de même que le temps total pour chacune des opérations requises pour l'activité réglementée. Cette analyse a permis d'établir quelle proportion du temps était allouée aux opérations de l'activité réglementée et du client GM GNL.

En fonction des analyses effectuées, il a été établi que le temps passé sur les opérations du client GM GNL correspond au temps passé sur les opérations de l'activité réglementée. Le résultat de cette analyse est également en ligne avec le nombre minimal d'employés requis pour chaque entité, indépendamment. Autant d'employés sont requis pour opérer les activités du client GM GNL que pour opérer les activités de l'activité réglementée.

En conséquence, la quote-part des salaires et avantages sociaux attribuables au client GM GNL a été évaluée à 50%. Énergir propose donc d'allouer les salaires et avantages sociaux dans une proportion de 50%/50% entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Cette proportion serait réévaluée dans la mesure où un changement important dans les opérations de l'usine serait noté.

#### Autres frais généraux

Énergir a évalué que les autres frais généraux devraient être répartis entre l'activité réglementée et le client GM GNL de la même façon que les salaires et avantages sociaux compte tenu du lien existant entre les employés et les autres frais généraux, comme expliqué ci-après. Ainsi, l'ensemble des autres frais généraux sera également réparti dans une proportion de 50 % au client GM GNL et de 50 % à l'activité réglementée.

 amortissement, rendement et impôts relatifs aux actifs qui ne peuvent être directement attribués à une activité

Les employés de l'usine LSR sont ceux qui occupent le bâtiment principal, qui utilisent le mobilier ou qui font fonctionner le système de contrôle des opérations. Par ailleurs, les systèmes de surveillance et de protection des incendies assurent la sécurité et l'intégrité des opérations à l'usine. Puisque les opérations à l'usine sont assurées par les employés dans une proportion de 50 % au client GM GNL et de 50 % à l'activité réglementée, Énergir est d'avis que la répartition de 50%/50% permet également de répartir adéquatement ces frais entre le client GM GNL et l'activité réglementée.

ii) Services professionnels, d'entretien et matériaux et pièces qui ne peuvent être attribués directement à une activité, sous-traitance et autres frais

Ces frais sont nécessairement reliés aux actifs inclus dans les frais généraux (ex. entretien du bâtiment principal, des systèmes de surveillance et de protection des incendies). Puisque la répartition des actifs entre le client GM GNL et l'activité réglementée a été établie à 50%/50%, Énergir est d'avis que cette répartition permet également de répartir adéquatement ces frais entre le client GM GNL et l'activité réglementée.

En conséquence, Énergir propose d'allouer la totalité des frais généraux dans une proportion de 50%/50% entre l'activité réglementée et le client GM GNL. Cette allocation

des coûts entre les deux entités permet d'améliorer le lien de causalité et permet un partage équitable.

## 5. AJUSTEMENTS DE LA RÉPARTITION DES COÛTS RELIÉS À LA LIQUÉFACTION DES VOLUMES ÉVAPORÉS

- Au tableau 1 de la section 2.1, Énergir présente les sources de gaz naturel compressé. Parmi ces sources se trouve l'évaporation régulière du GNL des réservoirs. Cette évaporation engendre des coûts variables supplémentaires de liquéfaction puisque ces volumes viennent diminuer l'inventaire de GNL de l'activité réglementée et cette dernière doit venir les reliquéfier pour s'assurer que ses réservoirs soient pleins avant la période hivernale.
- Énergir a analysé les données historiques d'évaporation du GNL des réservoirs afin d'identifier les sources d'évaporation pour ainsi établir un meilleur lien de causalité et préciser la répartition des coûts de liquéfaction des volumes évaporés entre l'activité réglementée et le client GM GNL. À l'aide des données historiques, Énergir a identifié les sources d'évaporation suivantes :

Sources d'évaporation	Tableau 4 Sources d'évaporation et répartition des coûts reliés à la liquéfaction des volumes évaporés										
Sources d'évaporation	Description	Portion attribuable au client GM GNL									
Évaporation régulière	Évaporation régulière des réservoirs lorsqu'il n'y a aucune activité.	Prorata de la capacité d'entreposage réservée par le client GM GNL									
Évaporation de liquéfaction train 1	Réduction de l'évaporation régulière : lorsque le train de liquéfaction 1 fonctionne, les données historiques démontrent que le niveau d'évaporation diminue par rapport à une journée où il n'y a aucune activité. Toutefois, le train 1 génère davantage de volumes à compresser (se référer au tableau 1 de la section 2.1.), mais il a été noté que les volumes additionnels à compresser n'ont pas d'impact sur le niveau d'inventaire de GNL dans les réservoirs.	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle du train de liquéfaction 1									
Évaporation de liquéfaction train 2	Évaporation additionnelle générée lorsque le train 2 est en opération	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle du train de liquéfaction 2									
Évaporation de regazéification	Réduction de l'évaporation régulière : lorsque les regazéificateurs fonctionnent, les données historiques démontrent que le niveau d'évaporation diminue par rapport à une journée où il n'y a aucune activité.	Selon l'utilisation par le client GM GNL par rapport à l'utilisation totale annuelle des regazéificateurs									
Évaporation liée aux chargements	Évaporation additionnelle générée lorsqu'il y a des chargements.	Selon le nombre de chargements effectués par le client GM GNL par rapport au nombre de chargements totaux effectués annuellement à l'usine LSR.									

- À la suite de l'analyse des données historiques, Énergir propose de préciser l'allocation des coûts
- de liquéfaction des volumes d'évaporation. En conséquence, Énergir a ajouté au tableau 2 de
- 3 l'annexe 1 les différentes sources d'évaporation pour ainsi effectuer une répartition plus juste des
- 4 coûts entre les deux entités.
- 5 Énergir souhaite améliorer davantage la précision des données relatives à la mesure des volumes
- d'évaporation. Pour ce faire, Énergir installera certains compteurs permettant de mesurer avec
- 7 plus de précision les données d'évaporation. Dans l'attente de l'installation des appareils de

- 1 mesurage, Énergir utilisera les données historiques issues du suivi quotidien des niveaux
- d'inventaire de GNL pour procéder à l'attribution des coûts de liquéfaction liés à l'évaporation du
- 3 GNL des réservoirs.

#### 6. RÉSULTATS SOMMAIRES

- 4 Le tableau 5 présente, pour chaque activité, la base de calcul du coût unitaire moyen, la méthode
- 5 de répartition des coûts au client GM GNL ainsi que le total des coûts qui lui est alloué en fonction
- de la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR sur la base de la projection
- 7 4-8 2019.

Tableau 5 Sommaire de la quote-part des coûts attribuable au client GM GNL selon la méthode actuelle- projection 4-8 2019 (en milliers de \$)											
	Entreposage	Liquéfaction 1 Fixes	Liquéfaction 1 Variables	Regazéification Fixes	Regazéification Variables	Liquéfaction 2					
Base de calcul du coût unitaire moyen	Capacité des réservoirs (58,6 Mm³)	Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	Capacité potentielle de regazéification	Volume total regazéifié	N/A					
Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (5,0 Mm³)	Demande de gnl (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl regazéifié	Demande de gnl regazéifié	0%					
TOTAL = 4 281 K \$	649 \$	- \$	58 \$	97 \$	107 \$	3 371 \$					

- Le tableau 6 présente, pour chaque activité, la base de calcul du coût unitaire moyen, la méthode de répartition des coûts au client GM GNL ainsi que le total des coûts qui lui est alloué en incluant les ajustements proposés à la méthode actuelle de répartition des coûts de l'usine LSR en
- 11 fonction de la projection 4-8 2019.

	Tableau 6 Sommaire de la quote-part des coûts attribuable au client GM GNL en intégrant les ajustements à la méthode actuelle-projection 4-8 2019 (en milliers de \$)												
Entreposage Liquéfaction 1 Liquéfaction 1 Regazéification Regazéification Compression Chargements Activité Activité non France Practice Pr													
Base de calcul du coût unitaire moyen		Capacité potentielle de liquéfaction	Volume total liquéfié	Capacité potentielle de regazéification	Volume total regazéifié	Capacité du compresseur	Capacité de chargements	N/A	N/A	N/A			
Quote-part attribuable à GM GNL	Capacité réservée par GM GNL (5,0 Mm³)	Demande de gnl (en excluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl (en incluant la QP des volumes d'évaporation)	Demande de gnl regazéifié	Demande de gnl regazéifié	Volume d'évaporation compressé pour GM GNL, ramené sur la base de la capacité réservée si relatif au réservoir	Volumes de gnl chargés	100%	0%	50%			
TOTAL = 4 107 K\$	217 \$	- \$	247 \$	64 \$	107 \$	34 \$	- \$	- \$	490 \$	2 948 \$			

- Selon la prévision 4-8 2018-2019, la portion des coûts de l'usine LSR répartie au client GM GNL
- s'élève à 4 281 k\$ selon la méthode actuelle, comparativement à 4 107 k\$ en considérant les
- 14 ajustements proposés à la méthode actuelle.

- 1 En fonction de la méthode actuelle, les frais généraux répartis entre les activités par l'entremise
- des ratios d'utilisation s'élèvent à 6 640 k\$. En apportant les ajustements proposés dans cette
- preuve à la méthode actuelle, les frais généraux ont diminué de 744 k\$, pour s'élever à 5 896 k\$.
- 4 Cette précision à l'allocation des coûts découle de la création des nouvelles activités, ainsi que
- de l'allocation directe des taxes municipales, des assurances et de certains coûts reliés aux actifs.
- 6 Ces ajustements ont permis de préciser et d'améliorer l'allocation des frais généraux. Combinés
- 7 à l'abolition des ratios d'utilisation et à l'allocation des frais généraux selon une répartition de
- 8 50%/50% entre l'activité réglementée et le client GM GNL, les ajustements à la méthode actuelle
- 9 permettent en conséquence d'améliorer le lien de causalité des coûts et l'équité entre les deux
- 10 entités.

#### CONCLUSION

- 11 Énergir a présenté dans cette preuve les ajustements proposés à la méthode de répartition des
- coûts d'utilisation de l'usine LSR. Par le fait même, les analyses présentées et les ajustements
- proposés qui en découlent répondent au suivi demandé par la Régie dans sa décision
- 14 D-2018-160.

#### Énergir demande à la Régie :

- de prendre acte du suivi de la décision D-2018-160 et s'en déclarer satisfaite;
- d'approuver les ajustements proposés à la méthode de répartition des coûts d'utilisation de l'usine LSR et ce, à partir de l'exercice financier 2019-2020.

## ANNEXE 1 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 en considérant les ajustements proposés

#### Coûts de l'usine LSR - Répartition des capacités et des quantités par activité

	Tableau 1 : Capacité / quantité par activité	(a)	(b)
		10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Ratio
1	Capacité d'entreposage	58 600	
2	Clientèle régulière	48 600	82,9%
3	GM GNL	10 000	17,1%
4	Capacité potentielle de liquéfaction (liquéfacteur 1)	48 600	
5	Clientèle régulière	48 600	100,0%
6	GM GNL	-	0,0%
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée été (liquéfacteur 1)	6 095	
8	Clientèle régulière	162	2,7%
9	GM GNL <sup>(1)</sup>	5 933	97,3%
10	Quantité annuelle de demande liquéfiée hiver (liquéfacteur 1)	-	
11	Clientèle régulière	-	0,0%
12	GM GNL	-	0,0%
13	Capacité potentielle de regazéification	56 741	
14	Clientèle régulière	48 600	85,7%
15	GM GNL	8 141	14,3%
16	Quantité annuelle de demande regazéifiée	11 197	
17	Clientèle régulière	3 055	27,3%
18	GM GNL	8 141	72,7%
19	Capacité potentielle de compression (2)	23 502	
20	Clientèle régulière	21 340	
21	GM GNL	2 162	
22	(1) Correspond à la liquéfaction de l'évaporation du GNL des réserv	oirs .	
23	(2) Veuillez vous référer au Tableau 3 pour le détail de la capacité		ompression

Original: 2018.04.30

	Tableau 2 : Répartition de la quantité ann	uollo do domando li	guáfiáo (liguáfactour	I\ (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> \
	rableau 2 : Repartition de la quantite anni	hiver	été	Total
1	Demande totale	-	-	-
2	Évaporation régulière (1)	-	1 786	1 786
3	Évaporation de liquéfaction train 1 (2)	-	(180)	(180)
4	Évaporation de liquéfaction train 2 (2)	-	4 174	4 174
5	Évaporation liée aux chargements (3)	-	525	525
6	Évaporation de regazéification (4)	-	(210)	(210)
7	Liquéfaction totale	-	6 095	6 095
8	GM GNL			
9	Demande	-	-	-
10	Évaporation régulière (1)	-	1 387	1 387
11	Évaporation de liquéfaction train 1 (2)	-	-	-
12	Évaporation de liquéfaction train 2 (2)	-	4 174	4 174
13	Évaporation liée aux chargements (3)	-	525	525
14	Évaporation de regazéification (4)	-	(153)	(153)
15	Liquéfaction totale GM GNL	-	5 933	5 933
16	daQ			
17	Demande	-	-	-
18	Évaporation régulière (1)	-	400	400
19	Évaporation de liquéfaction train 1 (2)	-	(180)	(180)
20	Évaporation de liquéfaction train 2 (2)	-	-	-
21	Évaporation liée aux chargements (3)	-	-	-
22	Évaporation de regazéification (4)	-	(57)	(57)
23	Liquéfaction totale daQ	-	162	162
24	(1) Évaporation régulière estimée à 8 125 10 <sup>3</sup> l	m <sup>3</sup> ventilée au prorata	a de la capacité d'entre	posage. Il est
25	prévu que la liquéfaction de la totalité de	e ces volumes soit te	rminée au 1 <sup>er</sup> décembre	2019.
26	(2) Évaporation ventilée au prorata de la dema	ande liquéfiée pour ch	naque train de liquéfacti	on
27	(3) Évaporation ventilée au prorata des volume	es de chargements		
28	(4) Évaporation ventilée au prorata de la dema	ande regazéifiée		

Tableau 3 : Calcul de la capacité potentielle de compression		
	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	
1 Évaporation du GNL des réservoirs associée aux activités de GM GNL	4 546	Tableau 2, I.11 à 14
2 Capacité d'entreposage de GM GNL	17,19	% Tableau 1, I.3, col (b)
3 Portion attribuable à GM GNL de l'évaporation du GNL des réservoirs associée aux activités de GM GNL	776	_
4 Évaporation régulière de GM GNL	1 387	Tableau 2, I.10
5 Évaporation du GNL des réservoirs associée au client GM GNL	2 162	_
6 Capacité potentielle liée au procédé de liquéfaction du train 1	-	GM GNL ne prévoit pas utiliser le train 1
7 Capacité potentielle de compression de GM GNL	2 162	
8 Évaporation régulière du GNL des réservoirs associée à la daQ	10 272	Tableau 2, I. 3 à 6 - Tableau 3, I. 5 + évaporation régulière (1)
9 Capacité potentielle liée au procédé de liquéfaction du train 1	10 655	Énergir-N, Document 18, Tableau 1, source 2
10 Gaz naturel associé aux démarrages du train 2 et aux chargements des camions citernes	413	Énergir-N, Document 18, Tableau 1, sources 3 et 4
11 Capacité potentielle de compression daQ	21 340	<del>_</del>

La totalité de l'évaporation régulière de 8 125 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> est ajoutée au calcul de la capacité potentielle de compression. Bien qu'une portion seulement de l'évaporation régulière soit liquéfiée au cours de l'exercice 2019 (Tableau 2, note 1), la totalité de l'évaporation régulière sera compressée au cours de cet exercice.

#### ANNEXE 1 (suite)- Coûts de l'usine LSR - Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

Tableau 4 : Répartition des coûts par élément (000\$)	Coûts	Entreposage		Liquéfaction 1		Regaz	éification	Compression	Chargements	Activité réglementée	Activité non réglementée	Frais généraux
rableau 4 : Reparation des cours par élément (0009)	Cours	Fixes	Fixes	Varis Été	ables Hiver	Fixes	Variables	Fixes	Fixes	Fixes	Fixes	Fixes
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Frais de l'usine												
		l										
Salaires et avantages sociaux	3 642	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 642
2 Assurances	1 206	272	57	-	-	16	-	2	2	402	439	16
3 Services d'entretien	615	-	44	-	-	1	-	-	-	-	-	570
4 Matériaux et pièces	263	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	260
5 Services professionnels	175	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	162
6 Taxes municipales	253	56	25			23	-	16	1	43	47	41
7 Autres frais divers	502	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-	498
8 Réfrigérant	22	-	-	22	-	-	-	-	-	-	-	
Gaz naturel												
9 regazéification	50	-			-	_	50			-	_	-
10 liquéfaction	10	-	_	10	-	_	-	_	_	-	_	-
11 autres	11		_		_	_	_	_	_	-	_	11
12 Total gaz naturel	72	l	-	10	-	-	50	-		-		11
Électricité	12	•	1		-	1	30	1	1	_		
13 fixes - frais de base	55	_	_			_	_	_	1 _			55
14 fixes - compression	265	j					_	265	1	_		55
		-	-		-	-			-	-	-	-
15 variables - regazéification	97	-	-	-	-	-	97	-	-	-	-	-
16 variables - liquéfaction	221	ļ		221								
17 Total électricité	638	-	-	221	-	-	97	265	-	-	-	55
18 Sous-total frais de l'usine	7 388	328	143	253	-	43	147	283	3	445	487	5 256
Dépenses d'amortissement		į										
19 Spécifique à l'activité	1 041	539	341		-	133	_	27	_	-	_	-
20 Général	308				-	-	_		_	-	_	308
21	1 349	539	341	-	-	133	-	27		-	-	308
Rendement à 6,5 %												
22 Spécifique à l'activité	1 023	333	391	_	-	221	_	50	_	25	3	_
23 Général	273	300	331			-		-		2.5	3	273
24	1 296	333	391	-	-	221	-	50		25	3	273
Impôts reliés au rendement (7,89 % - 6,5 %)	1 290	333	391			221		30		25	3	213
	219	71				4-7	_			_	1	_
25 Spécifique à l'activité	219 58	1	84			47	-	11	-	5		
26 Général	277	- 71			-	- 47	-	<b></b>	-		- 1	58
27	211	71	84		-	47	-	11	-	5	1	58
28 Grand Total	10 310	1 272	958	253	-	444	147	371	3	476	490	5 896
29 Capacité / quantité totale pour chaque élément (10³m³)		58 600	48 600	6 095	-	56 741	11 197	23 502	-	-	-	-
30 Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)		2,170	1,972	4,156	-	0,782	1,315	1,577	-	-	-	-
Coût d'utilisation pour GM GNL  Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10³m³)  Coûts totaux (000 \$) (1. 30 x 1. 31)	4 107	2,170 10 000 217	1,972	<b>4,156</b> 5 933 247	- - -	0,782 8 141 64	1,315 8 141 107	1,577 2 162 34	-	0%	100% 490	50% 2 948
Coût d'utilisation pour l'activité réglementée  33 Capacité / quantité du client (NIL pour chaque élément (10²m²)  34 Coûts totaux (000 \$) (1. 28 - 1. 32)	6 204	1 055	958	7	-	380	40	336	3	476	-	2 948

## ANNEXE 2 – Coûts projetés de l'utilisation de l'usine LSR basés sur la projection 4/8 2019 selon méthode actuelle

Coûts de l'usine LSR - Répartition du coût d'utilisation : activité réglementée et client GM GNL

	Tableau 1 : Capacité / quantité par activité	(a)	(b)
		10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	Ratio
1	Capacité d'entreposage	58 600	
2	Clientèle régulière	48 600	82,9%
3	GM GNL	10 000	17, 1%
4	Capacité potentielle de liquéfaction (liquéfacteur 1)	48 600	
5	Clientèle régulière	48 600	100,0%
6	GM GNL	-	0,0%
7	Quantité annuelle de demande liquéfiée été (liquéfacteur 1)	6 095	
8	Clientèle régulière	4 708	68,6%
9	GM GNL (1)	1 387	31,4%
10	Quantité annuelle de demande liquéfiée hiver (liquéfacteur 1)		
11	Clientèle régulière	-	0,0%
12	GM GNL	-	0,0%
13	Capacité potentielle de regazéification	56 741	
14	Clientèle régulière	48 600	85,7%
15	GM GNL	8 141	14,3%
16	Quantité annuelle de demande regazéifiée	11 197	
17	Clientèle régulière	3 055	27,3%
18	GM GNL	8 141	72,7%
19	(1) Correspond à la liquéfaction de l'évaporation régulière		

	hiver	été	Total
Demande totale			
2 Évaporation de liquéfaction (1)		475	475
3 Évaporation régulière (2)	-	5 620	5 620
4 Liquéfaction totale	-	6 095	6 095
5 GM GNL			
6 Demande	-	-	-
7 Évaporation de liquéfaction (1)	-	-	-
8 Évaporation régulière (2)	-	1 387	1 387
9 Liquéfaction totale GM GNL	=	1 387	1 387
10 daQ			
11 Demande			-
12 Évaporation de liquéfaction (1)	-	475	475
13 Évaporation régulière <sup>(2)</sup>		4 234	4 234
14 Liquéfaction totale daQ	-	4 708	4 708
15 (1) Évaporation de liquéfaction ventilée a	u prorata de la demand	e	
16 (2) Évaporation régulière estimée à 8 125	5 103m3 ventilée au pro	rata de la capacité d'e	ntreposage. Il e
17 prévu que la liquéfaction de la total	ité de ces volumes soit	terminée au 1er décer	mbre 2019.

				Entreposage Liquéfaction 1		Liquéfaction 2 Regazé		ification		
	Tableau 3 : Répartition des coûts par élément (000\$)		Coûts Méthode d'allocation		Fixes	Vari: Été	ables	Fixes	Fixes	Variables
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
1	Coefficient d'utilisation			12	19			19	18	
2	Jours d'utilisation des fonctions			365	93			271	21	
3	Ratio d'utilisation des ressources			4 380	1 767			5 149	378	
4	Ratio d'utilisation (%)		Ratio d'utilisation (%)	37,52%	15, 14%			44,11%	3,24%	
				. ,	,			,		
	Frais de l'usine									
1	Salaires et avantages sociaux	3 642	Ratio d'utilisation	1 366	551	-		1 606	118	-
2	Assurances	1 206	Allocation directe	437	239	-		439	91	-
	Services d'entretien									
3	Spécifique à l'activité	45	Allocation directe		44	_			1	-
4	Général	570	Ratio d'utilisation	214	86	_		252	18	-
	Matériaux et pièces							-		
5	Spécifique à l'activité	3	Allocation directe		1	_			1	_
	Général Général	260	Ratio d'utilisation	98	39			115	8	
6	Services professionnels	200	rano d'utilisation	90	39	1		115	8	- 1
7	Services professionnels  Spécifique à l'activité	13	Allocation directe		13	1				
				1		· ·		-	- 1	-
8	Général	162	Ratio d'utilisation	61	24	-	-	71	5	-
9	Taxes municipales	253	Ratio d'utilisation	95	38	-	-	112	8	-
1	Autres frais divers									
10		4	Allocation directe	-	2	-	-	-	2	-
11		498	Ratio d'utilisation	187	75	-	-	220	16	-
12	Réfrigérant	22	Allocation directe	-		22				
	Gaz naturel									
13	regazéification	50	Allocation directe	_	_			_	_	50
14	liquéfaction	10	Allocation directe			10				
15	autres	11	Ratio d'utilisation	4	2	10	-	5	0	-
		72	Natio d utilisation	4	2	10		5	0	50
16	Total gaz naturel	/2		4	2	10	-	5	0	50
	Électricité									
17	fixes - frais de base	320	Ratio d'utilisation	120	48	-		141	10	
18	variables - regazéification	97	Allocation directe	-	-	-	-			97
19	variables - liquéfaction	221	Allocation directe	-	-	221	-	-	-	-
20	Total électricité	638		120	48	221	-	141	10	97
21	Sous-total frais de l'usine	7 388		2 582	1 165	253	-	2 961	280	147
1	Dépenses d'amortissement			Ì						
22	Spécifique à l'activité	931	Allocation directe	516	299	_		_	116	_
23	Général	418	Ratio d'utilisation	157	63			184	14	
24	Gerierar	1 349	Natio dutilisation	673	362			184	129	
24		1 348		0/3	302			104	129	-
1	Rendement à 6,5 %					1				
25		880	Alleration disease	294	378	1		3	205	
	Spécifique à l'activité		Allocation directe			1				- 1
26	Général	416	Ratio d'utilisation	156	63			183	13	
27		1 296		450	441	-		186	219	-
	Impôts reliés au rendement (7,89 % - 6,5 %)									
28	Spécifique à l'activité	188	Allocation directe	63	81	-		1	44	-
29	Général	89	Ratio d'utilisation	33	13	-		39	3	-
30		277		96	94	-	-	40	47	-
31	Grand Total	10 310		3 801	2 063	253	-	3 371	674	147
32	Capacité / quantité totale pour chaque élément (10³m³)			58 600	48 600	6 095	-	-	56 741	11 197
33	Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)			6,486	4,246	4,156	-	-	1,189	1,315
Coùt d'utilisation pour GM GNL										
34	Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10³m³)			10 000	-	1 387		100%	8 141	8 141
35	Coûts totaux (000 \$) (I. 33 x I. 34)	4 281		649	-	58	-	3 371	97	107
1				ĺ		1				
1	Coût d'utilisation pour l'activité réglementée									
36	Capacité / quantité du client GNL pour chaque élément (10³m³)									
37	Coûts totaux (000 \$) (I. 31 - I. 35)	6 029		3 152	2 063	196		-	578	40
L										

#### ANNEXE 3 – Liste des actifs de l'usine LSR par activité et principaux changements à la répartition

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Station de mesurage	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	La station de mesurage contient les appareils de mesurage pour la liquéfaction et la regazéfication
Compresseur L200	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Compresseur L200A	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Bâtiment des compresseurs	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée
Support à tuyaux	Frais généraux	Entreposage, liquéfaction, regazéification et compression	Les supports à tuyau sont liés aux activités d'entreposage, de liquéfaction, de regazéification et de compression. Le client GM GNL détient ses propres supports à tuyaux
Équip. Abri, tél. radio	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Accélérographe	Frais généraux	Entreposage	Sert à mesurer les tremblements de terre qui pourraient affaiblir les réservoirs. Sert à l'activité d'entreposage
Bâtiment accélérographe	Frais généraux	Entreposage	Le bâtiment accélérographe inclut l'accélérographe
Équipements divers	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Mise aux normes du bâtiment	Frais généraux	Activités variables, répartition directe à une activité en fonction de la fonction du bâtiment mis aux normes	Par exemple, si le bâtiment mis aux normes est l'atelier, les améliorations relatives à la mise aux normes seront classées dans la même catégorie que l'atelier, soit dans les frais généraux
Atelier - entrepôt	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Équipement sécurisation	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Unité d'alimentation sans coupure (UPS)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Réservoir béton salle pompes incendie (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Vanne maîtresse V1	Frais généraux	Entreposage, liquéfaction, regazéification et compression	Vanne principale pour isoler le réseau de l'usine LSR en cas d'urgence. Le client GM GNL détient sa propre vanne d'urgence
Groupe électrogène A (protection incendie)	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque les groupes électrogènes (génératrices) sont directement liés à cette facture d'électricité

Original : 2018.04.30 Énergir–N, Document 18
Annexe 3 – Page 1 de 4

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Groupe électrogène B (protection incendie)	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque les groupes électrogènes (génératrices) sont directement liés à cette facture d'électricité
Pompes incendies (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Gicleurs (protection incendie)	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où sont situés les gicleurs	Par exemple, si les gicleurs sont situés là où se trouvent les regazéificateurs, les gicleurs seront classés à l'activité de regazéification
Tuyauterie incendie (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Extincteur chimique (protection incendie)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Salle de contrôle (incl. Bâtiment fumoir et bâtiment commande automatisée)	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment administratif	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment urgence - relais	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment urgence/entretien	Frais généraux	Frais généraux	Aucun changement
Bâtiment de mesurage	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	Le bâtiment de mesurage inclut la station de mesurage
Bâtiment instrumentation	Frais généraux	Liquéfaction 1 et regazéification	Les compresseurs à air servent pour l'activité de liquéfaction et de regazéification
Site drainage	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site gazon, station, chemin	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site éclairage	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site escalier	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Site clôture	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Site protection cathodique conduite	Frais généraux	Activités variables, répartition directe en fonction de l'endroit où le site est situé	Par exemple, si le site est situé là où se trouvent les regazéificateurs, le site sera classé à l'activité de regazéification
Entrée électrique et centre de contrôle des moteurs	Frais généraux	Liquéfaction 1, regazéification, compression et général	Répartition en fonction de la facture d'électricité, puisque l'entrée électrique est directement liés à cette facture d'électricité
Réservoir L80A	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Réservoir L80B	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Pompes de transfert	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Site digues (protection incendie)	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Système de mousse (protection incendie)	Entreposage	Entreposage	Aucun changement
Regazéification L87A	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87B	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87C	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Regazéification L87D	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85A	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85B	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85C	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Pompes L85D	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Système d'odorant	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Commande automatisée (regazéification)	Regazéification	Regazéification	Aucun changement
Tour de refroidissement	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Boîte froide	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Commande automatisée (liquéfaction)	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Pompe refroidissement	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement

#### Cause tarifaire 2018-2019, R-4018-2017

Actifs	Activité actuelle	Nouveau classement	Explications
Unité gaz d'apport	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Système auxiliaire	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Réchauffeur de purges	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Compresseur de recyclage L100	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Tuyauterie auxiliaire	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Vaisseau purificateur	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Réchauffeur réactif	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Compresseur air instrumentation	Liquéfaction 1	Liquéfaction 1	Aucun changement
Système d'azote	Liquéfaction 1 et entreposage	Liquéfaction 1 et entreposage	Aucun changement
Système de détection de gaz	Liquéfaction 1 et regazéification	Liquéfaction 1 et regazéification	Aucun changement
Tuyauterie de procédés	Liquéfaction 1 et regazéification	Liquéfaction 1 et regazéification	Aucun changement
Échangeur L90	Frais généraux	Compression	Nouvelle activité créée. Échangeur de chaleur permettant au gaz naturel de se réchauffer avant d'être compressé
Quai de chargement #0	Frais généraux	Chargements	Nouvelle activité créée. Immobilisations relatives au quai de chargements #0